

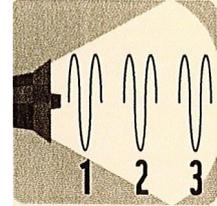


## LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR INFORMATION AUX FAMILLES

### En cas d'accident majeur, l'alerte retentit :

Les autorités déclenchent l'alerte en utilisant le signal national d'alerte (SNA) ou tout autre moyen de communication approprié.

Le SNA correspond à l'émission d'un signal composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes.

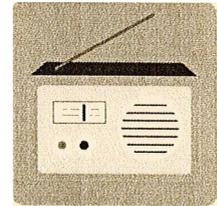
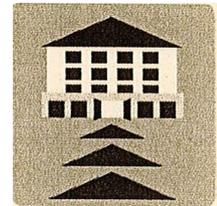


### Lorsque l'on entend le signal d'alerte :

- Mise en sécurité : rejoindre sans délai un bâtiment
- Ecouter la radio :

FREQUENCE France Bleu : 97.3 Mhz  
FREQUENCE France Info : 105.5 Mhz  
FREQUENCE France Inter : 92.6 Mhz  
FREQUENCE radio locale : 98.6 Mhz  
*conventionnées par le préfet*

- Respecter les consignes des autorités
- N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques. Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.
- Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



*Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).*

**Nicolas SIBENALER**

